

Solutions proposées

Numéro du candidat / de la candidate

Durée de l'examen

60 minutes

Nombre de pages (page de garde incluse)

16

Annexe(s)

aucune

Nombre maximum de points

60

Nombre de points obtenus

Décision : admis / non admis

Remarques

- Inscrivez votre numéro de candidat sur toutes les pages (de l'examen et des feuilles supplémentaires s'il y en a).
- Vérifiez que vous disposez bien de toutes les feuilles d'examen.
- Rédigez chacune de vos réponses uniquement sur le recto des feuilles de solution.
- Au besoin, vous pouvez utiliser une feuille supplémentaire officielle ; vous pouvez la demander d'un signe de la main.
- La simple désignation d'un article de loi ou d'ordonnance ne suffit pas (sauf si la consigne le demande explicitement).
- Vous pouvez faire les exercices dans l'ordre de votre choix. Le nombre maximal de points possible est indiqué pour chaque exercice. Les réponses partielles donnent également des points.
- Utilisez un stylo à bille, un feutre ou de l'encre (indélébile, non effaçable, pas de couleur rouge et pas de crayon à papier) pour répondre aux questions.
- Pour vous donner un ordre d'idée : 1 point = 1 minute.

Les experts/expertes

Date

Signatures

Expert/e 1

Expert/e 2

Solutions proposées

Numéro du candidat / de la candidate

Exercice 1 (4 pts)

Les citoyennes et citoyens suisses ont le droit de participer au processus de décision. Veuillez citer quatre droits dans lesquels les principes démocratiques peuvent s'exprimer au niveau fédéral ?

1.

2.

3.

4.

Solution :

1. *Droit d'élire*
2. *Droit de voter*
3. *Droit d'initiative*
4. *Droit de référendum*

Solutions proposées

Numéro du candidat / de la candidate

Exercice 2 (3 pts)

Veillez indiquer les trois autorités fédérales suprêmes et préciser par qui (quelles instances) elles sont choisies ?

	Nom des autorités fédérales	Le choix est effectué par
1		
2		
3		

Solution :

	Nom des autorités fédérales	Le choix est effectué par
1	<i>Parlement/Assemblée fédérale</i>	<i>le peuple</i>
2	<i>Conseil fédéral</i>	<i>L'Assemblée fédérale</i>
3	<i>Tribunal fédéral</i>	<i>L'Assemblée fédérale</i>

Solutions proposées

Numéro du candidat / de la candidate

Exercice 3 (7 pts)

Les bases juridiques sont divisées notamment en fonction du droit privé et du droit public.

a) A quelle catégorie de droit faut-il attribuer les situations suivantes. Veuillez cocher la case appropriée si la relation juridique appartient au droit privé ou au droit public.

droit privé	droit public	situation
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Caisse de pensions des CFF vend un immeuble d'habitation.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le spécialiste de l'observation achète des jumelles qui agrandissent fortement.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'assurance-accidents privée Insecura établit une décision basée sur la LAA.

b) Selon quels deux critères basés sur des théories juridiques se fait la distinction entre droit privé et droit public ? Veuillez expliquer ces deux critères basés sur des théories juridiques.

Solution :

a)

Droit privé – droit public

droit privé	droit public	situation
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Caisse de pensions des CFF vend un immeuble d'habitation.
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le spécialiste de l'observation achète des jumelles qui agrandissent fortement.
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'assurance-accidents privée Insecura établit une décision basée sur la LAA.

b)

Théorie de la subordination : Lorsque l'Etat se positionne en tant qu'autorité publique face à un individu, il y a un rapport de subordination.

Théorie de l'intérêt : les normes juridiques édictées exclusivement ou principalement pour l'intérêt public relèvent du droit public.

Solutions proposées

Numéro du candidat / de la candidate

Exercice 4 (4 pts)

Veillez indiquer deux principes de l'état de droit et décrire de façon succincte leur contenu et leur signification.

1. Principe de l'état de droit :

Contenu et signification :

2. Principe de l'état de droit :

Contenu et signification :

Solution :

Principe de proportionnalité (art. 5 Cst.),

Protection contre l'arbitraire et protection de la bonne foi (art. 9 Cst.),

ou égalité de droit (art. 8 Cst.).

Contenu et signification voir p. 5 du document de synthèse de l'OFAS.

Solutions proposées

Numéro du candidat / de la candidate

Exercice 5 (5 pts)

Veillez indiquer toutes les assurances sociales qui fournissent les prestations listées ci-après en vertu de l'ordre légal en vigueur (plusieurs assurances sont possibles pour une même prestation) :

- a) Allocations pour impotents

- b) Réparation morale

- c) Indemnité en cas d'insolvabilité de l'employeur

- d) Indemnité journalière

Solution :

- a) Allocations pour impotents : AVS, AI, AA, AM
- b) Réparation morale : AM
- c) Indemnité en cas d'insolvabilité de l'employeur: AC
- d) Indemnité journalière : AI, AA, AMal, AM, APG/AMat

Solutions proposées

Numéro du candidat / de la candidate

Exercice 6 (3 pts)

Les dispositions relatives à l'observation s'appliquent à de nombreuses branches d'assurance et organisations :

Veuillez indiquer par une croix en fonction des branches d'assurances /organisations listées ci-après si la LPGA est applicable ou non :

Branches d'assurance/organisations	LPGA applicable	LPGA non applicable
AVS		
Indemnités journalières selon la LCA		
APG/AMat		
LPP		
Aide sociale cantonale		
LAA		

Solution :

Branches d'assurance/organisations	LPGA applicable	LPGA non applicable
AVS	x	
Indemnités journalières selon la LCA		x
APG/AMat	x	
LPP		x
Aide sociale cantonale		x
LAA	x	

Solutions proposées

Numéro du candidat / de la candidate

Exercice 7 (6 pts)

Veillez inscrire une croix en fonction des situations listées ci-après sur la case juste ou sur la case fausse si la manière de procéder décrite est correcte (juste) ou incorrecte (fausse) :

Situations	juste	fausse
Madame Wagner travaille comme assistante du directeur d'une assurance LAA. En raison de ses nombreuses années d'activité en tant qu'agente de police, elle est chargée de décider de tous les mandats d'observation qui lui sont confiés. Elle ordonne et signe les mandats d'observation.		
Au cours des enquêtes, il s'avère nécessaire de faire usage pour la suite d'un GPS pour une surveillance complète. Madame Wagner soumet la demande d'autorisation pour l'utilisation du GPS une fois la surveillance terminée.		
Madame Wagner donne le mandat de surveillance à un spécialiste étranger de l'observation. Il devient rapidement évident que cette personne n'a pas la formation ni les autorisations requises. Étant donné que l'observateur travaille dans une entreprise dont tous les supérieurs disposent des autorisations requises, Mme Wagner peut néanmoins lui confier un mandat de surveillance.		

Solution :

Situations	juste	fausse
Madame Wagner travaille comme assistante du directeur d'une assurance LAA. En raison de ses nombreuses années d'activité en tant qu'agente de police, elle est chargée de décider de tous les mandats d'observation qui lui sont confiés. Elle ordonne et signe les mandats d'observation.		X
Au cours des enquêtes, il s'avère nécessaire de faire usage pour la suite d'un GPS pour une surveillance complète. Madame Wagner soumet la demande d'autorisation pour l'utilisation du GPS une fois la surveillance terminée.		X
Madame Wagner donne le mandat de surveillance à un spécialiste étranger de l'observation. Il devient rapidement évident que cette personne n'a pas la formation ni les autorisations requises. Étant donné que l'observateur travaille dans une entreprise dont tous les supérieurs disposent des autorisations requises, Mme Wagner peut néanmoins lui confier un mandat de surveillance.		X

Solutions proposées

Numéro du candidat / de la candidate

Exercice 8 (5 pts)

Les compagnies d'assurance confient à des spécialistes de l'observation des mandats de surveillance.

a) Quelle est la forme et quel est le contenu d'un tel mandat ?

b) Quels éléments doivent figurer dans le mandat ?

Solution :

a) Quelle est la forme et quel est le contenu d'un tel mandat ?

Forme écrite

Quelle est la personne observée et quelles informations doivent être vérifiées au moyen de l'observation.

b) Quels éléments doivent figurer dans le mandat ?

Les conditions requises pour l'observation selon les articles 43a et 43b LPGA doivent être remplies.

Solutions proposées

Numéro du candidat / de la candidate

Exercice 9 (4 pts)

Veillez indiquer quatre libertés individuelles fondamentales ancrées dans la Constitution fédérale

1.

2.

3.

4.

Solution :

- *Liberté personnelle*
- *Protection de la sphère privée*
- *Liberté d'opinion et d'information et liberté des médias*
- *Droit au mariage*
- *Garantie de la propriété*
- *Liberté de croyance et de conscience*
- *Liberté de réunion*
- *Liberté économique*

Solutions proposées

Numéro du candidat / de la candidate

Exercice 10 (4 pts)

Vous suivez la personne observée (p.o.) qui quitte l'autoroute dans la voiture en se dirigeant directement vers une sortie via surface interdite au trafic. Puisque vous vous êtes approché assez prêt de la p.o. vous devez même traverser la double ligne de sécurité afin de poursuivre l'observation et de ne pas perdre la p.o.

a) Est-ce que ce comportement de conduite est permis ? Veuillez cocher la réponse appropriée :

oui

non

b) Veuillez justifier votre réponse.

Solution :

a) Est-ce que ce comportement de conduite est permis ? Veuillez cocher la réponse appropriée :

oui

non

c) Veuillez justifier votre réponse.

Le droit pénal et le droit pénal accessoire, respectivement le code de la route s'appliquent sans restriction aux spécialistes de l'observation. Ils ne bénéficient d'aucun droit spécial, ni d'exemption de poursuites pénales en raison de leur mandat d'observation.

Solutions proposées

Numéro du candidat / de la candidate

Exercice 11 (4 pts)

La personne observée (p.o.) pénètre avec des béquilles et sur le plan visuel de façons assez difficile, dans un immeuble commercial, prend l'ascenseur jusqu'au 1^{er} étage pour entrer dans un Centre culturel. Vous constatez que la p.o. se déplace beaucoup mieux et plus librement de l'ascenseur au Centre culturel et à l'intérieur de celui-ci qu'auparavant dans la rue. Vous avez la brillante idée de bloquer l'ascenseur au rez-de-chaussée afin que toutes les personnes de l'immeuble y compris la p.o. doivent redescendre au rez-de-chaussée à pied par l'escalier. Ainsi, vous pouvez réaliser de bons enregistrements vidéo montrant comment la p.o. peut marcher et descendre les escaliers.

a) Est-ce que cette façon de procéder est permise ? Veuillez cocher la réponse appropriée :

oui

non

b) Veuillez justifier votre réponse.

Solution :

a) Est-ce que cette façon de procéder est permise ? Veuillez cocher la réponse appropriée :

oui

non

b) Veuillez justifier votre réponse.

Le spécialiste de l'observation ne peut pas intervenir dans les événements pour diriger ou influencer les événements dans une certaine direction. Il est et reste un observateur. Au sens de l'art. 43a al. 6 LPGA, il n'y a pas de base d'action ou de prérogatives pour les observateurs au-delà de l'observation et de la constatation.

Le cas échéant, le blocage de l'ascenseur peut même constituer un acte coercitif au sens de l'article 181 du code pénal et n'est donc pas autorisé, voire est éventuellement punissable.

Solutions proposées

Numéro du candidat / de la candidate

Exercice 12 (7 pts)

Etat de fait :

La personne observée (p.o.) vit dans un lotissement de plus de deux douzaines d'unités résidentielles. Lorsque vous vous promenez dans le complexe bâti pour avoir un aperçu des lieux, vous passez devant deux voisines qui échangent les derniers potins. Une des deux dames dit « mots pour mots » et apparemment à propos de la personne observée : "Le est exactement un de ces parasites sociaux. Il ne peut prétendument plus travailler à cause de son dos, mais il a posé lui-même les dalles de sa terrasse. Donc si tu me demandes ... ". Vous appréciez la valeur de cette conversation. Vous avez la chance de vous cacher derrière un buisson très proche des deux dames et d'enregistrer le fil de la conversation à titre de preuve.

a) Est-ce que cette façon de procéder est permise ? Veuillez cocher la réponse appropriée :

oui

non

b) Veuillez justifier votre réponse.

Solution :

a) Est-ce que cette façon de procéder est permise ? Veuillez cocher la réponse appropriée :

oui

non

b) Veuillez justifier votre réponse.

Il s'agit d'une conversation non publique. En vertu de l'art. 179bis du CPS, cela ne peut pas être enregistré, c.-à-d. l'enregistrement correspond à l'infraction prévue à l'article 179bis du CPS (écoute et enregistrement de conversations entre d'autres personnes).

(Remarque complémentaire : une telle conversation ne devrait être enregistrée que si les personnes impliquées dans la conversation ont donné leur consentement.)

Solutions proposées

Numéro du candidat / de la candidate

Extension de l'état de fait :

Sur la base de la conversation écoutée, vous êtes clairement de l'avis que les deux voisins doivent en savoir plus sur la p.o. Vous vous adressez aux deux dames en vous présentant comme observateur pour le compte de l'Office AI XY et vous les questionnez sur d'autres informations et événements touchant la p.o.

a) Est-ce que cette façon de procéder est permise ? Veuillez cocher la réponse appropriée :

oui

non

b) Veuillez justifier votre réponse.

Solution :

a) Est-ce que cette façon de procéder est permise ? Veuillez cocher la réponse appropriée :

oui

non

b) Veuillez justifier votre réponse.

La simple mention que l'office AI XY est intéressée par la p.o. peut constituer une violation du secret de fonction au sens de l'article 320 du Code pénal et, de surcroît, une violation de garder le secret au sens de l'article 33 LPG. D'une part, ces questions complémentaires ciblées peuvent avoir des conséquences pénales et, d'autre part, selon la LPG et l'OPGA, il n'existe aucune base légale pour de tels entretiens, interrogatoires ou autres pour les observateurs.

Solutions proposées

Numéro du candidat / de la candidate

Exercice 13 (4 pts)

Situation de départ

Après des jours d'attente, vous avez enfin repéré la BMW 500 de la personne observée. Le véhicule est garé en zone bleue sur un parking extérieur devant un immeuble. Vous pouvez accéder sans difficulté à la BMW, c'est-à-dire qu'aucune clôture de jardin ou aucun mur ne vous en empêche.

a) Êtes-vous autorisé à entrer dans la zone bleue et à poser le traceur GPS au véhicule sans commettre une violation de domicile ? Veuillez cocher la réponse appropriée :

oui non

b) La même situation de départ avec la différence suivante : Le véhicule se trouve maintenant sur la propriété de la personne observée. La propriété entière est fermée avec une clôture en bois et le portail du jardin est grand ouvert, de sorte que pratiquement tout le monde peut entrer librement dans la propriété. La voiture de la personne observée est en même temps garée si près de la clôture du jardin que vous n'êtes pas obligé de pénétrer dans la propriété. Tout ce que vous avez à faire est de passer un bras à travers la clôture et de poser le traceur GPS directement à la voiture. Que pouvez-vous faire dans cette situation ? Veuillez cocher la réponse appropriée (une seule réponse est correcte).

Je suis autorisé à entrer dans la propriété par le portail non verrouillé du jardin et à poser le GPS.

Je passe une main à travers la clôture et pose le traceur GPS, parce que je ne dois pas pénétrer dans la propriété et ne peux donc pas commettre une violation de domicile.

Je ne saisis pas cette opportunité.

c) La voiture de la personne observée se trouve maintenant dans le centre commercial Migros, au parking du deuxième sous-sol. Une dame non impliquée dépose justement ses courses dans le coffre de son véhicule, deux voitures plus loin et ne peut ainsi pas vous voir. De plus, vous êtes directement hors du cadrage d'une caméra de surveillance. Êtes-vous autorisé à poser le traceur GPS ? Veuillez cocher la réponse appropriée :

oui non

Solutions proposées

Numéro du candidat / de la candidate

Solution :

a) Êtes-vous autorisé à entrer dans la zone bleue et à poser le traceur GPS au véhicule sans commettre une violation de domicile ? Veuillez cocher la réponse appropriée :

oui non

b) La même situation de départ avec la différence suivante : Le véhicule se trouve maintenant sur la propriété de la personne observée. La propriété entière est fermée avec une clôture en bois et le portail du jardin est grand ouvert, de sorte que pratiquement tout le monde peut entrer librement dans la propriété. La voiture de la personne observée est en même temps garée si près de la clôture du jardin que vous n'êtes pas obligé de pénétrer dans la propriété. Tout ce que vous avez à faire est de passer un bras à travers la clôture et de poser le traceur GPS directement à la voiture. Que pouvez-vous faire dans cette situation ? Veuillez cocher la réponse appropriée (une seule réponse est correcte).

Je suis autorisé à entrer dans la propriété par la porte non verrouillée du jardin et à poser le GPS.

Je passe une main à travers la clôture et pose le traceur GPS, parce que je ne dois pas pénétrer dans la propriété et ne peux donc pas commettre une violation de domicile.

Je ne saisis pas cette opportunité.

(Explication pour la correction : Déjà les expressions ainsi désignées, le "pied dans la porte" ou "passer la main par la fenêtre ouverte" font penser à une violation de domicile, de sorte que, dans une parcelle clôturée, le fait de passer la main à travers la clôture du jardin peut constituer une violation de domicile au sens de l'article 186 du CP.)

c) La voiture de la personne observée se trouve maintenant dans le centre commercial Migros, au parking du deuxième sous-sol. Une dame non impliquée dépose justement ses courses dans le coffre de son véhicule, deux voitures plus loin et ne peut ainsi pas vous voir. De plus, vous êtes directement hors du cadrage d'une caméra de surveillance. Êtes-vous autorisé à poser le traceur GPS ? Veuillez cocher la réponse appropriée :

oui non